



RAPPORT TRESORIER GENERAL

2024-2025

Mesdames, Messieurs Licenciés de notre Fédération,
Mesdames, Messieurs Présidentes et Présidents de club,
Mesdames, Messieurs Responsables de SCA,

Les comptes pour l'année sportive 2024-2025 ont été vérifiés et certifiés par notre expert-comptable Mr Olivier CONGIO du cabinet C2C conseils, sis 5 cours Jean Ballard 13001 à Marseille. Les comptes ont été publiés sur l'espace public du site internet du Comité Régional SUD afin qu'ils soient consultables.

Avant de présenter les comptes de l'année écoulée et le budget prévisionnel de l'année prochaine, je souhaitais revenir sur des évolutions concernant les modalités de paiement. Nous avons mis en place d'une part la plateforme HelloAsso sur l'ensemble des activités des commissions du comité régional ce qui a permis le paiement par carte bleue pour participer aux manifestations, aux formations et examens. Et d'autre part nous proposons aux Clubs et SCAs de la région depuis le début de l'été le paiement des factures mensuelles concernant les licences, les brevets, et les affiliations par Prélèvement SEPA. Cette dernière évolution a été testée par 4 clubs 'précurseurs' sur le premier semestre 2025, clubs que je remercie vivement car cela nous a permis de paramétrer l'interface bancaire et le logiciel comptable et d'aligner nos procédures internes. Ces deux évolutions permettent de faciliter les paiements, de diminuer la charge administrative du COREG...et 'petit à petit' de supprimer les chèques.

Je vous remercie d'en faire la promotion autour de vous afin que cet usage, actuellement un peu confidentiel (25 structures sur 300), devienne la généralité en 2026.

Ce rapport est rédigé par le Trésorier Général du comité SUD. Il fait suite à la réunion du Comité Directeur du Comité Régional SUD en date du 7 octobre 2025 au cours de laquelle le bilan comptable provisoire a été présenté et des décisions, sur proposition du Président, pour arrêter les comptes de l'année 2024-2025 ont été prises à l'unanimité

des membres présents. Le budget prévisionnel 2025-2026 a aussi été discuté, en vue d'une présentation au vote de l'AG.

Un travail important de rapprochement entre l'outil comptable et les comptes bancaires a été effectué cet été par notre assistante comptable, sous le contrôle de l'expert-comptable, pour clarifier les affectations des encaissements par commission et pour collecter tous les justificatifs, et ainsi permettre une élaboration juste, fidèle et sincère du bilan financier du Comité Régional.

Le résultat pour l'exercice 2024-2025 est excédentaire de 78 128 €

Nous avons un résultat positif, inférieur à l'année précédente (2023-2024 = 85 237 €), nous avons en même temps effectué une augmentation significative des budgets affectés aux commissions et missions, effectué des premiers travaux d'entretien dans les locaux de L'Estaque et de Golfe Juan.

Dans le courant de l'année 2024, la trésorerie de la FFESM a restitué, comme le Président National Frederic Dimeglio s'y était engagé, au COREG plus de 20 000 € correspondant aux prélèvements faits par le Siège dans les années 2021/2022 pour participer à sa trésorerie. Le Comité Directeur de la région a voté à l'unanimité une rétrocession de cette somme aux Comités Départementaux de la région, en portant la somme à 24 000€, soit 4 000€ pour chaque Codep et diminuant ainsi l'excédent.

Nous disposons en réserve, un peu moins d'une année de 'charges' ;

- BNP Compte sur livret 600 000€
- BNP Livret 84 000€
- AXA AMADEO 158 000€

Total des charges 1 117 087 € (pour mémoire 2023-2024 1 040 934 €)

Nous constatons une augmentation des charges de l'ordre de 4,5%. Cette variation nécessite un éclairage.

Plusieurs postes sont à souligner,

- Croissance de la part reversée au National sur les licences, les brevets et les affiliations suite à l'augmentation du coût des licences/brevet et du nombre de licences/brevets 720 000€ vs 678 000€ (+6%)

- Baisse de la Masse Salariale et des Charges Sociales par suite de la rupture conventionnelle d'une Salariée 53 600€ vs 70 700€ (- 24%)
- Augmentation des Achats et Charges externes 265 000 € vs 236 000 € (+12%)
 - Personnel intérimaire + 13 000€
 - Travaux divers L'Etaque + golfe Juan + 10 000€
 - Commission / mission / manifestation / AG /déplacement 144 000 € vs 169 000 € (- 14%)
 - Augmentation des abandons de Frais 37 000 € vs 11000 € (+237 %)
- L'UCPA doit plus de 60 000€. La provision pour aggravation du risque d'impayé est de 6 000€, ce qui amène une provision pour risque de l'ordre de 31 000 €

Il est à noter une perte de créances irrécouvrables de 2 485 € à la suite de la radiation de structures.

Total des produits 1 195 215 € (pour mémoire 2023-2024 1 126 171 €)

En symétrie des charges, nous observons une croissance des Produits de 6,13%. Ce qui est un bon signe puisque l'augmentation des Produits est supérieure à celle des Charges. Les Produits proviennent principalement des licences et des brevets. La croissance de nos activités se maintient(+ 162 licences et + 180 brevets), c'est la récompense des efforts de l'ensemble des clubs, des structures et des bénévoles des territoires du Comité SUD.

Les relances des clubs et des SCA pour éviter les impayés et les retards de paiement sont une activité régulière qu'il faut malheureusement poursuivre inlassablement, La généralisation du Prélèvement SEPA devrait améliorer notre gestion administrative.

Bien que les subventions ne soient pas la principale source de nos produits, elles représentent un levier important pour financer des activités ciblées en lien avec les politiques publiques, et une diversification de nos revenus qu'il est capital de conserver.

Plusieurs postes sont à souligner

- Croissance des licences adulte (+6,47 %)
- Stagnation des licences jeune et enfant
- Croissance du nombre de brevets (+ 6,0 %)
- Baisse des subventions Région SUD et ANS pour la deuxième année consécutive -14 000€ (- 31,44% %)

- Croissance de nos Produits Financiers 17 000 €(+ 240 %)

L'affectation du résultat 2024-2025

Conformément aux règles comptables, il est proposé au vote en Assemblée Générale que le résultat excédentaire de l'exercice 2024-2025 soit affecté aux réserves disponibles. 78 128 €

Les grandes orientations du budget prévisionnel 2025-2026

Il est proposé au vote de l'Assemblée Générale d'équilibrer le budget 2025-2026 en faisant appel partiellement aux réserves engrangées, cet appel aux réserves reste prudent car nous ne sommes pas à l'abris de nouvelles années difficiles. Il est important de conserver un peu plus d'une année de fonctionnement en fond propre.

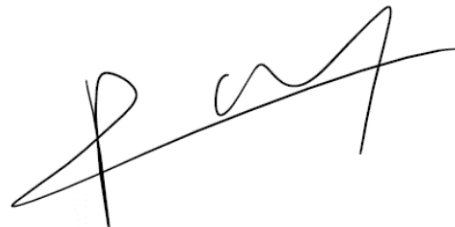
Les principales orientations budgétaires proposées sont les suivantes ;

- Diminuer le produit généré par la commission technique en diminuant le montant de la contribution des plongeurs de la région aux stages et examens de cette commission
- Re évaluation du montant des frais de déplacement des bénévoles
 - Frais km 0,32€ → 0,40€
 - Repas 27€ -> 30€
 - Nuitée + petit dej 80€ -> 85€
- Augmentation du budget des commissions sportives pour soutenir les compétiteurs
- Création d'un budget pour la commission archéologie
- Augmentation et création de budgets pour les manifestations J'Eaux, Cigalia, Cosquer, Oxyjeunes, Bio Jeunes, Elles sous l'Ô..
- Prévoir des travaux d'entretien tant au local de l'Estaque qu'au local de golfe juan dont la région est co-propriétaire avec le Codep06,
- Prévoir un investissement sur le système d'information de la région afin d'améliorer le fonctionnement des commissions et d'avancer résolument vers la digitalisation de notre mission de recouvrement des affiliations et des licences-brevets (facture aux clubs et sca – prélèvement SEPA), de diminuer l'usage des chèques et d'améliorer notre communication,

- Poursuivre la contribution au 'reste à charge' pour les athlètes de la région appelés à participer à une compétition internationale sous réserve d'une participation partielle du siège de la FFESSM,
- Poursuivre la bourse pour les athlètes de la région médaillés lors d'une compétition mondiale ou européenne.
- Mettre en place une Bourse pour les encadrants de la région ayant obtenu dans l'année une qualification de type E3 ou de juge au niveau 'national' quelle que soit la commission et sur demande du président de la commission régionale.

Je souligne d'une part l'activité de notre nouvelle assistante comptable Mme Victoria MADEJ qui a repris le flambeau laissé par Elisabeth. Victoria a mis en place, cette année, le Prélèvement SEPA et la gestion des flux de trésorerie avec HelloASSO ; et d'autre part le support de notre Expert-Comptable Olivier CONGIO sans lesquels il aurait été difficile de 'boucler' les comptes.

Je remercie, les Licencies, les Présidents et Présidentes de clubs, les Gérants et les Gérantes de SCA pour leur confiance.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernard ROUX', written in a cursive style.

Bernard ROUX
Trésorier General
Comité Régional SUD
FFESSM